

CHARTRE de Développement Durable

33^{ème} Villeparisis BadTour

Cette chartre reprend l'ensemble des actions et engagements pris par le club de badminton de Villeparisis et les organisateurs sur différents thèmes, afin d'inciter intervenants et participants à prendre en considération cette démarche de développement durable, y adhérer et/ou y contribuer.

- **Transport :**

- Inciter les participants et bénévoles au covoiturage, ou à utiliser les transports en commun ou le vélo
- Covoiturage des officiels
- Centralisation et gestion des demandes de covoiturage si nécessaire (désignation d'un référent)
- Organisation d'une « navette » entre les lieux d'hébergement proposés et le lieu de la compétition

- **Tri des déchets :**

- Mise en place de plusieurs points de tri sélectif
- Mise à disposition d'un composteur
- Désignation de plusieurs bénévoles formant une « équipe verte »

- **Gestion responsable de l'eau :**

- Affiche incitative dans les toilettes & vestiaires pour un usage « raisonné » de la quantité d'eau

- **Buvette :**

- Achats de produits locaux, majoritairement Bio (dans la mesure du possible) et dans le respect de la saisonnalité
- Les achats seront pensés de manière à limiter l'utilisation des emballages plastiques
- Incitation auprès des bénévoles à cuisiner des plats « maison » avec des produits Bio et dans le respect de la saisonnalité
- Utilisation de couverts et/ou d'assiettes biodégradables/compostables
- Prioriser l'utilisation de gobelets réutilisables

- **Réutilisation des volants** dans le cadre de l'école de badminton labellisée FFBAD

- **Réutilisation matériels/fournitures/équipements :**

- Utilisation du matériel technique sans réassortiment ni achat de renouvellement avant au moins 5 ans : caisses joueurs, paniers volants, ordinateurs, imprimante

- **Utilisation du papier**

- Concernant les divers impressions papier (éventuellement feuilles de match pour les matchs arbitrés, affichage tableaux et autres...) : réutilisation de feuilles partiellement utilisées (brouillons) ou de papier recyclé/écolabellisé

- Dans la mesure du possible, utilisation de tablettes tactiles en remplacement des feuilles de matchs
- Si utilisation de feuilles de matchs : format A6 sera priorisé
- Plastification de certains documents réutilisables (menu buvette, affiches vestiaires et fléchages etc...)
- **Inciter/promouvoir les actions de développement durable :**
 - Citations des actions dans la plaquette d'invitation
 - Rappel de certaines actions dans les convocations (par exemple : covoiturage, tri des déchets etc...)
 - Citation de l'engagement du club dans le développement durable lors du discours de bienvenue et lors de la séance de remise des récompenses (rappel de quelques actions, comme par exemple : tri des déchets)
- **Sensibilisation/Formation**
 - Afin de sensibiliser la populations jeunes aux bénéfices du covoiturage et des transports alternatifs, les sondeurs du bilan carbone transports seront de préférence des jeunes bénévoles de -18 ans
- **Solidarité**
 - Reversion d'une partie des bénéfices au profit de Solibad
- **Tarification différenciée**
 - Mise en place d'un tarif réduit pour les personnes qui s'investissent au sein du club et qui sont bénévoles lors des compétitions organisées par le club, et qui garnissent la buvette par leurs contributions culinaires
- **Communication :**
 - Promotion et communication du tournoi 100% dématérialisée
 - Inscription et paiement « en ligne »
 - Réduction de l'empreinte carbone par la mise en place d'actions destinées à diminuer l'envoi et la réception d'emails. Comme par exemple :
 - Règlement Particulier révisé avant chaque tournoi, réécrit et étoffé afin de fournir toutes les informations réglementaires détaillées qui génèrent habituellement beaucoup de questions par email
 - Elaboration d'un document F.A.Q. dans le but de présenter des réponses aux questions fréquentes non réglementaires, souvent posées par les joueurs par email

Responsable Développement Durable

Yohann Derrien



Président USMV Badminton

Marc Aubert

